

Boucle de la Vallée de l'Aiguefou à Saint-Germain-sur-Moine

Une randonnée proposée par *ôsezMauges! Tourisme et développement en Val de Loire*

Joli circuit passant par des chemins en pleine campagne et qui longe par un sentier le ruisseau de l'Aiguefou, (affluent de la Moine). Vous passerez également par deux fontaines historiques.



Visorando



Randonnée n°2207897

Durée :	2h10	Difficulté :	Facile
Distance :	7.28km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	43m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	43m		
Point haut :	93m	Commune :	Saint-Germain-sur-Moine (49230)
Point bas :	43m		



Description

De garer sur le parking situé derrière la mairie.

Suivre balisage Bleu tout au long de la randonnée.

(D/A) Dirigez-vous vers le ruisseau en face du parking, traversez-le et suivez à droite le chemin qui monte.

(1) Prenez à gauche la Rue Pasteur, puis la Rue du Chemin des Dames à droite au rond-point. Empruntez la Rue de la Pagerie sur la gauche 100m plus loin. Continuez tout droit pendant environ 2 km jusqu'au village du Bordage que vous laissez sur votre droite

(2) Virez dans le sentier à gauche au croisement. À la prochaine intersection, après la ligne électrique, tournez à gauche et continuez.

(3) Traversez la route au niveau de la déchetterie et continuez tout droit en direction de la Gohelière. Vous verrez la Fontaine de la Blinière peu après la dernière maison.

(4) Vous trouverez ensuite en continuant après "la Blinière" la fontaine de l'eau rouillée. Descendez en direction du ruisseau de l'Aiguefou. Traversez-le vers la gauche et remontez vers le bourg de Montfaucon. À la sortie du sentier tournez à gauche dans la rue du Grand Logis.

(5) Tournez à gauche dans la Rue Saint Lazare (laissez la rue en angle aigu sur votre gauche), passez un rond-point et continuez sur cette rue.

(6) Empruntez, à droite, le chemin qui longe le ruisseau sur votre droite puis sur votre gauche.

(7) À l'intersection un peu plus d'1km plus loin, prenez à droite et continuez sur ce même chemin en continuant de longer l'Aiguefou jusqu'à arriver dans le parc public, la "Coulée verte"

(8) À la sortie du parc (table de pique-nique), traversez la Rue de l'Aiguefou et engagez-vous dans la Rue de la Cave pour revenir au parking de départ **(D/A)**.

Informations pratiques

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-boucle-de-la-vallee-de-l-aiguefou-a-sain/>

En savoir plus : *ôsezMauges! Tourisme et développement en Val de Loire*

Tel : 02 41 72 62 32 - Email : contact@osezmauges.fr - Site internet : <https://www.osezmauges.fr/>

Points de passages

D/A Parking derrière la mairie
N 47.118328° / O 1.125173° - alt. 68m - km 0

1 Rue Pasteur
N 47.119161° / O 1.126723° - alt. 68m - km 0.18

2 Sentier à gauche
N 47.115514° / O 1.151123° - alt. 91m - km 2.25

3 Traversée de route - Fontaine de la Blinière
N 47.106697° / O 1.147449° - alt. 88m - km 3.37

4 Fontaine de l'eau rouillée
N 47.100177° / O 1.134283° - alt. 55m - km 4.75

5 Rejoindre le ruisseau de l'Aiguefou
N 47.102655° / O 1.128984° - alt. 53m - km 5.3

6 Sentier à droite
N 47.105831° / O 1.128064° - alt. 56m - km 5.66

7 Le long de l'Aiguefou jusqu'au parc
N 47.11381° / O 1.125666° - alt. 64m - km 6.76

8 Sortie du parc
N 47.116741° / O 1.124567° - alt. 67m - km 7.1

D/A Parking derrière la mairie
N 47.118328° / O 1.125173° - alt. 68m - km 7.28

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2020 IGN

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

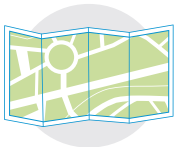
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



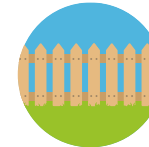
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.